

Feuille d'information 78

Évaluation «Réseau d'écoles21» 2017-2021

Management Summary

Abstract

Cette feuille d'information résume les principaux résultats du rapport «Evaluation du Réseau d'écoles21»¹ (RE21) réalisé sur mandat de Promotion Santé Suisse (PSCS) et de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). L'évaluation menée entre mai 2021 et mai 2022 porte sur la période 2017-2021 et devait permettre, d'une part de déterminer la plus-value du RN21 dans la mise en œuvre de promotion de la santé (PS) et de l'éducation en vue d'un développement durable (EDD), et d'autre part d'identifier le potentiel d'optimisation au niveau des structures et des contenus. Les principaux résultats sont les suivants: la collaboration avec le groupe des mandants d'éducation21 (é21) et le comité consultatif doit être renforcée et le rôle de RADIX doit être davantage clarifié. Le conseil et la mise en réseau des coordinatrices et coordinateurs de réseaux cantonaux ainsi que des écoles membres font partie des prestations les plus utilisées et les plus appréciées. Plus d'offres de soutien pour le travail de mise en œuvre dans la pratique sont toutefois souhaitées. Le manque de ressources humaines et financières suffisantes ainsi que de compétences professionnelles en EDD au niveau des réseaux cantonaux constitue un défi pour le développement du RE21. La stratégie visant à ancrer l'EDD à long terme, y compris la PS, doit être affinée au niveau national. Le RE21 crée une plus-value pour les écoles avant tout lors de la mise en œuvre de projets scolaires en EDD et PS. L'objectif d'intégrer durablement et globalement l'EDD et la PS dans les écoles n'est pas encore atteint. Les coordinatrices et coordinateurs de réseaux cantonaux et les représentant-e-s des écoles expriment aussi clairement le besoin d'un travail de relations publiques et d'une visibilité accrue au niveau national et régional. La mise en réseau avec d'autres écoles du canton est l'un des principaux atouts du réseau.

1 Introduction

Table des matières

1	Introduction	1
2	Méthodologie	2
3	Résultats	2
4	Recommandations	5
5	Prise de position par rapport aux résultats	6

Le «Réseau suisse d'écoles en santé et durables», en abrégé Réseau d'écoles21 (RE21), a été créé en 2017 en tant que développement du «Réseau suisse d'écoles en santé» (RSES). Le passage du RSES au RE21 a entraîné deux changements majeurs: d'une part, le contenu du réseau a été élargi en mettant

¹ Interface Politikstudien (2022). *Evaluation Schulnetz21*. Bericht zuhanden der Stiftung Gesundheitsförderung Schweiz (GFCH) und des Bundesamts für Gesundheit (BAG). Luzern.

l'accent sur l'EDD. Deuxièmement, la coordination nationale du RE21 a été confiée à la fondation éducation21, le centre national de compétences et de prestations pour l'EDD. Dans la perspective de la prochaine période contractuelle à partir de 2023, Promotion Santé Suisse et l'Office fédéral de la santé publique – deux membres du groupe des mandants d'é21² – ont mandaté Interface pour évaluer le RE21 sur les années 2017 à 2021.

2 Méthodologie

Dans le cadre de l'évaluation, Interface³ a utilisé quatre bases empiriques:

- analyse des documents de base;
- réalisation d'entretiens avec des acteurs clés du RE21;
- entretiens avec tou-te-s les coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux/régionaux;
- réalisation de trois enquêtes (deux conférences de notation et un entretien de groupe) auprès des directions d'écoles et des enseignant-e-s de contact (ci-après dénommé-e-s représentant-e-s des écoles) d'écoles membres sélectionnées parmi trois réseaux cantonaux.

3 Résultats

3.1 Forme d'organisation

Au niveau national, le plus grand avantage de la nouvelle forme d'organisation est le rattachement à é21 et l'accès à toutes ses prestations, ce qui élargit considérablement le répertoire du RE21. Mais en même temps, cela pose des défis importants: trois organes coexistant (conseil de fondation d'é21, groupe des mandants d'é21, groupe de pilotage opérationnel RE21) assument des tâches stratégiques et compliquent la coordination du RE21 au niveau national en raison de divergences dans leurs priorités, leurs intérêts et leurs logiques.

La structure organisationnelle du SN21 a évolué au niveau national, ce qui soulève de nouvelles questions, notamment sur le rôle de RADIX. L'élargissement du réseau national en termes de contenu (EDD) et la modification du rôle de RADIX ont entraîné la perte de certaines synergies, notamment dans la collaboration avec les coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux.

La co-coordination du RE21 à l'échelle des régions linguistiques apporte un grand bénéfice aux coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux et est également jugée majoritairement positive par é21 et RADIX. L'organisation en réseaux cantonaux/régionaux avec un contact direct avec les écoles membres est un grand atout de la forme d'organisation du RE21. La diversité des réseaux cantonaux/régionaux (ressources, localisation institutionnelle, orientation technique) et le manque d'influence du réseau national sur ces réseaux représentent deux défis majeurs pour le RE21.

3.2 Coopération

Au niveau national, il existe un potentiel d'optimisation de la coopération entre les différents acteurs centraux du RE21:

- Le potentiel du large groupe des mandants et du comité consultatif bien établi n'est pas pleinement exploité. Les deux mandants importants pourraient s'engager davantage en faveur du développement stratégique du RE21.
- La coopération entre é21 et RADIX est rendue plus difficile par la nouvelle conception du RE21 comme partie intégrante de la fondation é21 au sein de sa structure de gouvernance. La répartition des tâches était clairement définie dans l'accord de prestations jusqu'en 2020, mais le nouvel accord à partir de 2021 règle la coopération de manière moins détaillée. Le besoin d'optimisation existe également au niveau de la culture de coopération. À cet effet, il serait important que tous les principaux acteurs du SN21 aient la même conception du rôle de RADIX.

² Le groupe des mandants de la fondation éducation21 (état au 28.11.2022) se compose des membres suivants: Office fédéral de la santé publique OFSP, Office fédéral de l'environnement OFEV, Direction du développement et de la coopération DDC, Secrétariat général de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique SG CDIP, Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, Office fédéral du développement territorial ARE, Service de lutte contre le racisme SLR et Promotion Santé Suisse. Le SEFRI, Promotion Santé Suisse et la CDIP ne participent pas au financement du mandat de base.

³ Interface Politikstudien (2022). *Evaluation Schulnetz21*. Bericht zuhanden der Stiftung Gesundheitsförderung Schweiz (GFCH) und des Bundesamts für Gesundheit (BAG). Luzern, p. 58-60.

- La coopération entre les écoles et les coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux ainsi qu'entre ces dernier-ère-s et les co-coordinations à l'échelle des régions linguistiques fonctionne de manière fluide et axée sur les besoins. Le défi réside dans le fait qu'il y a eu de nombreux changements de personnel au niveau des réseaux cantonaux, ce qui a entraîné la perte de contacts éprouvés.

3.3 Ressources humaines et financières et compétences techniques

Le financement du réseau national est assuré. Les ressources en personnel au niveau de la co-coordination des régions linguistiques garantissent un accompagnement des coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux axé sur les besoins. En revanche, les ressources ne sont pas suffisantes pour promouvoir activement les réseaux cantonaux. Les ressources financières au niveau cantonal sont secondaires – elles sont surtout importantes lorsque les cantons accordent aux écoles des contributions financières pour des projets. En revanche, les ressources humaines des réseaux cantonaux sont déterminantes pour le rôle des coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux. Les pour cent de postes disponibles varient fortement d'un réseau cantonal à l'autre, mais la majorité d'entre eux ne disposent pas de ressources humaines suffisantes. Étant donné que les réseaux cantonaux jouent un rôle central dans la structure, il convient de porter un jugement critique sur cette situation.

Les ressources humaines et financières au niveau des écoles jouent également un rôle. Elles n'ont pas été relevées systématiquement dans le cadre de l'évaluation, mais les enquêtes exploratoires menées dans trois réseaux cantonaux montrent que la situation des ressources fluctue fortement également à ce niveau-là et que le potentiel d'impact du RE21 en dépend largement.

Grâce à la coopération entre é21 et RADIX, le réseau national peut faire appel à des collaboratrices et des collaborateurs compétent-e-s dans les deux domaines (EDD, PS). Les compétences se complètent bien dans l'accompagnement et le conseil des coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux et des écoles membres. Les différentes conceptions du rôle de RADIX et, par conséquent, du sens de la PS dans le concept d'EDD, empêchent une association fructueuse des deux domaines de compétence EDD et PS au niveau structurel et stratégique. Au

niveau des réseaux cantonaux, il apparaît que les compétences en matière de PS restent prépondérantes et qu'il existe clairement un potentiel de développement des compétences EDD.

Pour atteindre l'objectif principal du RE21, à savoir l'ancrage à long terme de l'EDD et de la PS dans les écoles, la stratégie d'intégration de ces deux concepts doit être affinée au niveau national. Les réseaux cantonaux doivent être renforcés sur le plan du personnel (pour cent de postes) et sur le plan technique (compétences EDD).

3.4 Développement des réseaux cantonaux et du nombre d'écoles membres

Les réseaux cantonaux diffèrent fortement selon divers critères. Le fait que 14 des 23 réseaux aient déjà opté pour le profil PS+D (réseau d'écoles en santé et durables) est un point positif. La plupart des réseaux sont localisés dans des administrations cantonales, mais pour sept d'entre eux, le lien avec le système éducatif (département de l'instruction publique, HEP) n'est pas garanti. Les réseaux varient également considérablement en termes de ressources et de nombre d'écoles membres. Le choix entre deux profils (PS et PS+D) a encore élargi l'éventail des réseaux cantonaux. Le RE21 national ne peut pas influencer directement sur les conditions-cadres cantonales.

Le nombre d'écoles membres, ou le nombre d'élèves touchés, a légèrement augmenté par rapport à 2016, surtout au degré secondaire II. Compte tenu des changements non négligeables intervenus en 2017 suite à la réorganisation et à l'élargissement du contenu (EDD), la stabilité au niveau des membres du réseau est un point positif. Toutefois, des indications fournies par les coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux laissent penser que toutes les écoles membres ne participent pas activement au réseau, raison pour laquelle le nombre d'écoles membres doit être considéré avec une certaine réserve.

Les difficultés rencontrées par une école, le besoin de soutien autour de l'EDD ainsi que les contributions financières aux projets peuvent motiver l'adhésion au RE21. L'absence d'incitations financières, les ressources limitées de l'école et la charge de travail supplémentaire non négligeable au début de l'adhésion peuvent décourager l'adhésion au réseau. La coordination nationale vise certes une croissance durable par petites étapes, mais elle renonce délibérément à recruter activement de nouvelles écoles

membres. Selon l'évaluation, compte tenu des ressources du RE21 actuellement disponibles, cette stratégie associée à la focalisation sur le développement qualitatif des écoles déjà membres est judicieuse. Elle s'est heurtée aux objectifs de différents réseaux cantonaux qui visaient un développement quantitatif de leur réseau.

3.5 Prestations du RE21

Les coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux sont bien informé-e-s sur les offres proposées par le RE21 national, bien qu'au début elles/ils aient parfois du mal à s'y retrouver dans la vaste offre. Les représentant-e-s des écoles interrogé-e-s de manière exploratoire sont également relativement bien informé-e-s sur la vaste offre, bien qu'elles/ils se concentrent clairement sur le réseau cantonal.

Parmi les prestations les plus utilisées et les plus importantes du RE21 figurent le conseil et la mise en réseau des coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux par le biais du réseau national ainsi que le conseil et la mise en réseau des écoles membres par les réseaux cantonaux. Toutes les personnes interrogées sont très satisfaites de ces prestations. Les bases techniques mises à disposition sont utilisées et appréciées en tant que prestation importante par les coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux. Toutefois, un certain effort de traduction/réduction est nécessaire pour un transfert réussi dans les écoles. Une orientation davantage axée sur la pratique serait souhaitable. Les contributions financières aux projets (lorsqu'elles existent au niveau cantonal) sont également d'une grande utilité pour les écoles membres. Les aides financières d'é21 n'ont été mentionnées ni au niveau des écoles membres, ni au niveau des coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux.

La newsletter et le site web revêtent moins d'importance que les autres prestations du RE21, tant pour les coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux que pour les représentant-e-s des écoles interrogé-e-s. Dans leurs réponses, les personnes interrogées n'ont pas mentionné le besoin d'une base de données nationale de portraits d'écoles. En revanche, un label plus attrayant avec un slogan plus fort apporterait une valeur ajoutée.

Les relations publiques au niveau national revêtent également une grande importance pour les coordi-

natrices et coordinateurs des réseaux cantonaux. Même si les personnes interrogées ne sont pas en mesure d'évaluer l'état actuel des activités d'é21, elles identifient clairement un potentiel de développement dans ce domaine et espèrent ainsi indirectement et à moyen terme de meilleures conditions au niveau cantonal. Les représentant-e-s des écoles expriment également le besoin d'un travail d'information au public plus intense au niveau national et cantonal, afin de mieux faire connaître le RE21 et d'obtenir un soutien politique plus large. En outre, les coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux ont besoin d'un argumentaire plus efficace pour le RE21 afin de rendre la valeur ajoutée plus visible, ainsi que d'un «kit de démarrage EDD».

3.6 Importance de l'EDD, de la PS et du RE21 au niveau cantonal

Depuis 2017, 14 réseaux cantonaux/régionaux (y compris le réseau suisse allemand) ont opté pour le profil PS+D, un autre s'y étant ajouté en 2022 (Principauté du Liechtenstein). Cependant, selon les coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux, l'EDD en tant que concept a tendance à être peu connu des acteurs de la formation au niveau cantonal. Cela serait dû, entre autres, à la complexité du concept et à une priorisation différente sur le plan politique. Les ressources limitées pour les réseaux cantonaux sont un indicateur de la place de l'EDD et de la PS au niveau cantonal. La notoriété et l'importance de l'EDD en tant que partie des programmes d'enseignement des régions linguistiques (Lehrplan 21, Plan d'études romand, Piano di studio) augmenteront à l'avenir, selon les estimations des coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux. Afin de faire encore mieux connaître l'EDD, il est nécessaire de mieux communiquer le lien avec les programmes d'études régionaux et de réduire la complexité du concept.

La décision des réseaux cantonaux en faveur du profil PS+D dépend de la volonté politique, de la localisation institutionnelle (et des implications organisationnelles qui en découlent) et de la conception de la PS. Les besoins des écoles membres ainsi que l'évolution d'un réseau (structures, offres) peuvent également influencer la décision.

Le potentiel du RE21 en tant qu'outil pour la mise en œuvre de l'EDD comprise comme une approche globale du développement scolaire n'est actuellement pas pleinement exploité. Il faudrait pour cela une

collaboration plus systématique avec les acteurs de la formation au niveau national et cantonal. Le fait que de nombreuses écoles et réseaux cantonaux soient déjà actifs dans le domaine de l'EDD, même s'ils n'ont pas (encore) opté pour le profil PS+D, peut être considéré comme un facteur favorable à la diffusion future de l'EDD.

3.7 Effets de l'EDD au niveau des écoles

Pour certaines écoles, l'élargissement du contenu (EDD) a accru l'attrait du RE21. Cependant, la réorganisation de 2017 n'a guère attiré l'attention d'une partie (non négligeable) des écoles membres.

La mise en œuvre de l'EDD et de la PS dans les écoles se fait principalement au niveau des projets. Seul un petit nombre des représentant-e-s des écoles interrogé-e-s saisissent la complexité et la globalité de l'EDD. C'est d'une part un avantage, car les écoles ont moins d'appréhension à la mettre en œuvre, mais d'autre part aussi le signe que l'objectif d'é21, à savoir intégrer l'EDD de manière durable et globale dans les écoles, est loin d'être atteint. Les deux concepts de l'EDD et de la PS ne sont pas encore fortement associés. Dans la pratique, on constate toutefois que la majorité des écoles, indépendamment de leur orientation (PS ou PS+D), mettent déjà en œuvre des activités EDD, même si elles ne sont pas déclarées/intitulées comme telles. La mise en œuvre des activités PS dans les écoles est influencée par le choix du profil PS+D dans la mesure où un champ thématique plus large doit être couvert avec les mêmes ressources. Les résultats de l'évaluation indiquent toutefois que les écoles qui s'engagent activement en faveur de la PS ne mettent pas fin aux activités PS antérieures lorsqu'elles changent de profil (en passant à PS+D). En outre, il existe encore quelques réseaux cantonaux et de nombreuses écoles membres qui se concentrent exclusivement sur la PS.

3.8 Importance du RE21 au niveau des écoles

Le RE21 crée une valeur ajoutée pour les écoles, notamment dans la mise en œuvre de projets scolaires sur l'EDD et la PS. Au niveau «enseignement», les évaluations des représentant-e-s des écoles divergent. Les entretiens exploratoires indiquent que le RE21 et ses offres ne sont pour l'instant, que dans une certaine mesure, considérés comme un outil/une aide pour le développement (qualitatif). En revanche, les représentant-e-s des écoles inter-

rogé-e-s considèrent clairement que la mise en réseau avec d'autres écoles du canton est l'un des principaux atouts du réseau. L'adhésion au RE21 par ailleurs ne signifie pas automatiquement qu'une école s'engage davantage en faveur de l'EDD et de la PS que les écoles qui ne font pas partie du réseau. Afin d'augmenter la valeur ajoutée du RE21 pour les écoles, les personnes interrogées proposent diverses mesures: augmenter la visibilité du RE21 en renforçant l'information au public, offrir des incitations financières aux écoles membres, réduire la crainte d'un surcroît de travail, impliquer plus systématiquement les directions d'école, mieux coordonner les offres pour les écoles, réexaminer le modèle d'adhésion.

4 Recommandations

Interface formule quatre recommandations sur la base des résultats:

Recommandation 1 (input/mise en œuvre): clarifier les questions organisationnelles relatives au RE21

Interface recommande à la coordination nationale du RE21 et à la directrice d'é21 de clarifier les questions organisationnelles en suspens concernant le RE21, en étroite collaboration avec le groupe des mandants et avec la participation de RADIX. Dans ce cadre, il serait possible de clarifier comment le RE21 est compris sur le plan organisationnel, quels sont les objectifs du réseau à long terme, quelles sont les instances adéquates sur les plans stratégique et opérationnel pour atteindre les objectifs et quel est le rôle de RADIX à cet égard.

Recommandation 2 (output): fixer des priorités dans le catalogue des prestations

Afin d'investir les ressources du RE21 de manière ciblée dans les prestations qui sont particulièrement demandées et qui offrent la plus grande valeur ajoutée aux cantons et aux écoles membres (en particulier le conseil/l'accompagnement et la mise en réseau), Interface recommande à la coordination nationale du RE21 de fixer des priorités dans le catalogue de prestations en étroite collaboration avec le groupe des mandants et avec la participation de RADIX.

Recommandation 3 (outcome «Élargissement du contenu EDD»): associer l'EDD et la PS de manière plus cohérente

À long terme, il n'est pas judicieux que les réseaux cantonaux et les écoles membres doivent choisir entre deux profils (PS ou PS+D). Les deux profils sont en contradiction avec la liaison souhaitée entre les contenus des deux domaines thématiques. Interface recommande à la coordination nationale du RE21 d'élaborer, en collaboration avec le groupe des mandants (en particulier l'OFSP et Promotion Santé Suisse) et avec la participation de RADIX, une stratégie à plus long terme qui détermine comment regrouper les deux thèmes EDD et PS de manière cohérente à tous les niveaux.

Recommandation 4 (outcome «Valeur ajoutée RE21»): intensifier les relations publiques et les mises à l'agenda

Étant donné le manque de capacité directe d'influence du RE21, plusieurs objectifs du RE21 ne peuvent être atteints que par un plus grand écho dans les milieux politiques et dans la population. Pour cette raison, Interface recommande à la coordination nationale du RE21 d'élaborer, en étroite collaboration avec le groupe des mandants et avec la participation de RADIX, une stratégie de communication dans le but de mieux faire connaître le RE21 en tant qu'outil pour la mise en œuvre d'une approche scolaire globale de l'EDD et de la PS.

5 Prise de position par rapport aux résultats

Les mandants estiment que l'évaluation ainsi que les recommandations qui en découlent – sur le plan tant stratégique qu'opérationnel – sont judicieuses et importantes pour la suite du développement du RE21. D'août à novembre 2022, les mandants ont organisé de nombreux entretiens avec différents acteurs (groupe des mandants é21, comité consultatif RE21, coordinateurs cantonaux et coordinatrices cantonales du réseau, membres du réseau Formation et santé, délégué-e-s à la prévention et à la promotion de la santé en milieu scolaire [CDIP]), afin de pouvoir se rendre compte de l'écho rencontré, ainsi que de relever les idées de ces important-e-s partenaires

et de continuer à les développer. Nombre de ces points sont soit déjà intégrés dans la [Management Response](#), à laquelle est jointe la prise de position du conseil de fondation d'é21, soit feront l'objet de nouvelles réflexions opérationnelles et stratégiques. Dans un deuxième temps, il s'agit, dès le début 2023, de concrétiser les résultats et les recommandations pratiques et d'intégrer avec éducation21 les mesures proposées de manière liante dans un plan définissant les grandes étapes.

Impressum

Édité par

Promotion Santé Suisse

Donneurs d'ordre

- Office fédéral de la santé publique
- Promotion Santé Suisse

Direction du projet

- Nadia Jaggi, Office fédéral de la santé publique
- Sandra Walter, Promotion Santé Suisse

Auteurs

- Nadia Jaggi, Office fédéral de la santé publique
- Sandra Walter, Promotion Santé Suisse
- Manon Delisle, Promotion Santé Suisse

Durée

Mai 2021 - mai 2022

Crédit photographique image de couverture

iStock

Série et numéro

Promotion Santé Suisse, feuille d'information 78

© Promotion Santé Suisse, janvier 2023

Renseignements et informations

Promotion Santé Suisse

Wankdorfallee 5, CH-3014 Berne

Tél. +41 31 350 04 04

office.bern@promotionsante.ch

www.promotionsante.ch/publications